



## COVID19 – premiers principes pour organiser le déconfinement

Le 24 avril 2020

Madame, Monsieur,  
Chère collègue, cher collègue,

Lors de son allocution du 13 avril dernier, le Président de la République a annoncé si les conditions le permettent un début de déconfinement à compter du 11 mai prochain. Nous devons anticiper et planifier ce déconfinement tout en veillant au respect des consignes nationales qui devraient nous être transmises par le ministère avant la fin du mois.

**L'annonce du Président de la République nous conduit à envisager une réouverture partielle et progressive de nos locaux et par conséquent un aménagement des activités des services, composantes et unités de recherche de l'université.** Pour autant et conformément aux décisions du Ministère, les étudiants ne seront pas autorisés à accéder à nos locaux jusqu'à la rentrée prochaine. (Les doctorants sont quant à eux des chercheurs au sens de la charte Européenne des chercheurs et sont assimilés à des personnels de l'université.)

En qualité de Président de l'université de Poitiers, je suis responsable de la sécurité de tous les agents de l'établissement. **Ma priorité absolue reste la préservation de la santé de toutes et tous**, par la mise en place de mesures d'évitement, de prévention et de protection qui garantissent à chacune et à chacun d'entre vous d'être protégés à l'égard du COVID-19.

Aussi, dès le 14 avril, j'ai demandé à la Direction Générale des Services qu'elle sollicite et consulte notamment le CHSCT, le médecin et le conseiller de prévention pour travailler à la mise en place d'un Plan de Reprise d'Activités de l'établissement visant graduellement un retour à la normale.

Ce plan doit préciser les conditions de reprise des différentes activités de l'établissement, en les priorisant et en tenant compte des contraintes liées à la crise sanitaire. Il concernera l'ensemble des personnels de l'établissement et des personnels hébergés, titulaires ou contractuels, quel que soit leur statut. Il fera l'objet d'une concertation au sein des différentes instances concernées au cours des deux prochaines semaines. Il sera détaillé, au niveau de chaque service commun ou central, de chaque composante et de chaque unité de recherche de l'université pour tenir compte des spécificités.

Soyons pleinement conscients que le retour à la normale de nos activités et de nos fonctionnements sera très progressif et s'inscrira dans le temps relativement long. Nous devons et devons faire preuve de la plus grande prudence face à l'épidémie et à son évolution, et ainsi prévoir une reprise partielle de nos activités en présentiel, en priorisant celles essentielles. Il en est de notre responsabilité commune.

Les premiers principes identifiés à ce jour pour la transition vers un retour à une activité dans des conditions habituelles sont les suivants :

- Le travail à distance doit être privilégié.
- La présence physique doit être réservée aux activités qui ne peuvent pas être réalisées à distance et qui sont identifiées prioritaires.
- Le nombre de personnes présentes simultanément dans les mêmes locaux doit être limité.

L'établissement veillera aux conditions d'hygiène et de sécurité sanitaire des activités réalisées en présentiel :

- Des masques seront fournis à chaque personnel dont la présence physique est nécessaire.
- De la solution hydro-alcoolique sera mise à disposition.
- Un nettoyage régulier et approfondi des locaux sera réalisé.

Pour la sécurité de toutes et tous, les agents présents devront respecter scrupuleusement les règles de distanciation physique, les gestes barrières et les mesures d'hygiène.

Ce dispositif est susceptible d'évoluer en fonction de la réglementation et de l'appréciation du risque. La Direction Générale des Services reviendra vers vous afin de préciser les modalités de mise en œuvre de ces éléments.

Je sais pouvoir compter sur la responsabilité de chacune et chacun d'entre vous pour prendre en compte la transition si particulière que nous devons organiser. Nous mobiliserons tous les moyens en notre possession et les ressources disponibles pour permettre à l'établissement de reprendre progressivement son activité habituelle.

Continuez à prendre soin de vous,

Yves Jean  
Président de l'université de Poitiers